

—des voies qui serviront de débouché au chemin du Nord— des voies dont la nécessité est sentie dans la Province et aussitôt que le chemin de fer de la Rive Nord sera construit, on trouvera nécessaire pour former des lignes de raccordement. Il est inutile, M. l'Orateur, vu que tous les membres de la Chambre connaissent les compagnies qui ont été formées et savent quels sont les mérites de chacune, il est inutile, dis-je, que je mentionne le nom de celles qui ont déployé tant d'énergie, en vue de la construction de ces lignes. Certainement, la voie ferrée de la Rive Nord une fois construite, nous sentirons la nécessité de finir certaines lignes de la Rive Sud. Je viens de déclarer que je montrerai à ceux qui se trouvent en dehors de la Chambre, que ce que nous demandons aujourd'hui est simplement un acte de justice, et que ce n'est nullement une tentative de spoliation de la caisse publique dans l'intérêt de notre projet. Nous ne proposons réellement pas de prendre cet argent, car nous rendons à la province plus de valeur en terre que nous ne prenons en argent. Si je fais cette observation, c'est comme je l'ai déjà dit, dans le but de détruire l'effet de la fausse interprétation donnée à notre projet, interprétation qu'on a à dessein répandue au moyen des journaux et de circulaires dont se sont servies de puissantes compagnies pour exciter la division, et faire naître un esprit de jalousie au milieu de nous. Il me faut donc dire que la population échelonnée sur la Rive Sud, depuis Lévis jusqu'aux frontières Ouest de la province, est moins nombreuse que la population de la Rive Nord. M. l'Orateur, lorsque nous faisons la demande qui est aujourd'hui devant la Chambre, nous ne sollicitons pas que la majorité nous donne ce qui lui appartient, mais nous demandons, nous qui constituons la majorité, qu'on nous rende simple et bonne justice. Et en faisant cette assertion, je n'inclus pas la population des rives Sud et Nord en bas de Québec, tels que Montmorency, Charlevoix, Chicoutimi et Saguenay, Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Kamouraska, jusqu'à Gaspé, quoique leurs intérêts soient communs aux nôtres. Je compare seulement la population de cette partie de la province à travers laquelle le chemin projeté doit passer, à celle de la rive Sud entre les mêmes bornes.

Un autre fait important, que je dois mentionner et que la Cham-